

DUPLICATA

dans la série ...

INFORMATIONS CONCERNANT LE COMPTEUR **LINKY...**

**Sujet : MANŒUVRE DILATOIRE DE
DÉSINFORMATION !...**

--16-12-2016-----DIFFUSION 149 CORRESPONDANTS-ÉDITION N°37-----



GRAVE DÉSINFORMATION, L'ÉTAT COMPLICE :

En gardant le silence, l'État se rend complice d'une grave désinformation en laissant un organisme officiel comme l'**ANSES** (1) diffuser des contrevérités sous la pression exercée par ENEDIS [ex-ERDF] soutenu par l'État !

[(1)

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail].

« Pour l'Anses, les compteurs Linky sont aussi inoffensifs qu'un chargeur d'ordinateur portable ! »

~~ l' **Anses** trompée par **Enedis**, ...les **citoyens** trompés par l' **Anses** !
~~ *c'est subtil comme stratégie !...(tragédie?)*.

[http://www.francetvinfo.fr/economie/pour-l-anses-les-compteurs-linky-sont-aussi-inoffensifs-qu-un-chargeur-d-ordinateur-portable_1969981.html#xtor=EPR-2-\[newsletterquotidienne\]-20161216-\[lespluscommentes/titre3\]](http://www.francetvinfo.fr/economie/pour-l-anses-les-compteurs-linky-sont-aussi-inoffensifs-qu-un-chargeur-d-ordinateur-portable_1969981.html#xtor=EPR-2-[newsletterquotidienne]-20161216-[lespluscommentes/titre3])

... Ben voyons !... on nous prend vraiment tous pour des **cons** (*fallait dire le mot*), mais rassurez-vous, la vérité est à lire plus bas...



Vous avez bien compris le système:

L'État partenaire associé (*minoritaire*) d'EDF/ENEDIS doit soutenir 'à tout prix' la "belle entreprise française". Hollande ne peut se permettre de gérer un dossier déjà très sensible surtout dans sa position exsangue de fin de règne. EDF/ENEDIS (*j'associe volontairement les deux entités*) lourdement endetté et gravement déficitaire ne tient sa survie qu'avec l'argent des contribuables, par le biais des compensations en trésorerie injectées chaque jour par l'État. Il faut tenir *coûte* que *coûte* pour assurer la pérennité en France de la *moribonde* énergie nucléaire, et couvrir les ardoises des programmes aberrants comme l'EPR, tant en France à Flamanville (3) qu'à l'export en Grande-Bretagne (2) pour compenser les pertes en dépassement (*non récupérables*) du prix de ces installations.

(2) *si toutefois ces dernières centrales se réalisent* [cf./Observatoire du nucléaire: <http://www.observatoire-du-nucleaire.org/> et:

(3) http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/11/24/le-parc-nucleaire-francais-est-en-bout-de-course_5037311_3232.html].

Alors, l'État autorise tous les débordements et s'inscrit même en complice des institutions qui avaient jusqu'à présent la confiance des français,

en particulier:

- les Associations de "Défense" des Consommateurs, comme: "60 Millions..." et "UFC-Que-Choisir", voir: <http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-ufc-que-trahir.htm>

- l'**AMF** [Association des Maires de France], dont son président, *François Baroin* en faisant fi de la neutralité traditionnelle de l'ASF, a tenu des propos mensongers par les différentes lettres adressées à tous les maires de France, pour les dissuader de délibérer à l'encontre de Linky. [cf. sujets déjà diffusés].
(soutenu par *Sarkosy* jusqu'à la primaire de la droite, *Baroin* espérait Matignon en cas de retour de *Sarko* à l'Élysée). Ceci explique cela... par un comportement inqualifiable de ce mauvais soldat aux ordres du mal !

- Campagnes d'intimidation des **Syndicats départementaux d'énergie**, voir: <http://refus.linky.gazpar.free.fr/renoncement.htm>

Il faut rappeler les enjeux économique-financiers colossaux qui dictent par le lobbying la conduite à tenir aux politiques. Rappelez-vous pour **Linky**, l'Assemblée Nationale a voté en catimini en juillet 2015 l'adoption de la Recommandation de Bruxelles instaurant la pose de ces compteurs pour 80% de la population française. (moi je reste dans les 20%).

Enedis a fort besoin de la manne que **Linky** et Cie va lui rapporter, et c'est pourquoi, face à l'action de plus en plus forte des Collectifs de défense, que des exactions sont commises chaque jour pour effectuer en accéléré des installations forcées, à la manière du grand banditisme,... et avec l'aval de l'État... **'qui ne dit mot, consent'**.

C'est avant tout et comme toujours une histoire de FRIC !

IL FAUT RÉTABLIR LA VÉRITÉ:

Face à la complicité également des "Merdias" qui diffusent une information calibrée d'avance, [par exemple FRANCE-INFO avec AFP aujourd'hui encore (mis à jour le 15/12/2016 | 09:21) , [cf. lien en début de message](#)] dont l'orientation des articles et reportages doivent se faire dans le sens (*unique*) favorable à Enedis pour prôner les bienfaits du Linky. Les pressions exercées sur les journalistes intègres les font douter et rejoignent leurs collègues des rédactions depuis longtemps "aux ordres". Face à cette gabegie médiatique forte, il n'existe aucune possibilité d'émettre un quelconque 'droit de réponse'...

« France-Info et France-Inter viennent récemment de démontrer leur incapacité à enquêter réellement sur une polémique grandissante concernant le compteur LINKY : ces "journalistes" préférant jouer la carte JOKER : la "Théorie du complot"... c'est tellement plus simple, mais surtout plus sécurisant pour eux... que de s'aventurer à rechercher la vérité pour informer réellement la population (qu'ils prennent visiblement pour des demeurés). »

Heureusement que l'outil internet permet aux Associations citoyennes et les Collectifs de défense des vraies valeurs, de porter à la connaissance du plus grand nombre les éléments de réflexions occultés par la presse écrite, parlée et télévisuelle.

Prenez connaissance des "dernières infos" ci-dessous et lisez ma conclusion à la fin de ce message.

.../...

DERNIÈRES INFOS

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Communiqué du 15 décembre 2016

LiNKY : l'Anses trompée par Enedis, ...les citoyens trompés par l'Anses !

- *Le programme Linky est évolutif, l'Anses ne sait pas ce qu'Enedis injectera demain dans les circuits électriques des logements.*
- *Ce sont trois programmes de compteurs communicants qu'il faut prendre en compte (Linky, Gazpar, « eau »).*
- *La question des ondes est loin d'être la seule en jeu.*

Comme nous l'avions prédit de longue date, l'**Anses** (*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail*) a rendu, à propos des ondes électromagnétiques générées par le système **Linky**, **une étude lénifiante** dont le seul objectif semble être de faire le jeu de l'industriel **Enedis** et de son compteur communicant **Linky**.

En effet, il est impossible de rendre compte aujourd'hui des dangers qui seront causés demain par le système **Linky** qui, de l'aveu même de l'industriel **Enedis**, est « **un système évolutif** » (*).

En particulier, de la même façon que la téléphonie mobile passe sans le moindre recul de 3G en 4G puis 5G, le protocole CPL utilisé par **le système Linky va évoluer du CPLG1 au CPLG3 et ainsi de suite**. Enedis se vante même de n'être « *qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur* » (*)

Par ailleurs, le fait d'être soumis à des ondes électromagnétiques « dans les normes » ne prouve en aucun cas qu'il n'y a pas de danger sanitaire comme l'ont hélas montré **des dossiers dramatiques comme l'amiante, le tabac, la radioactivité, les OGM, les pesticides**, pour lesquelles d'innombrables études avaient aussi « prouvé » l'absence totale de risque... jusqu'à ce que des millions de gens soient reconnus victimes.

L'**Organisation mondiale de la santé** (OMS) reconnaît d'ailleurs une très forte inconnue concernant l'exposition « *faible mais prolongée* » aux ondes électromagnétiques (**) or, à supposer que l'exposition causée par les compteurs communicants soit réellement faible, elle sera en tout état de cause prolongée... puisque permanente.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que ce n'est pas un mais **TROIS programmes** qui sont lancés – électricité (Linky), gaz (Gazpar), eau – et que chaque logement est donc susceptible d'être doté de trois compteurs communicants, sans oublier **les innombrables appareils qui vont être installés dans les**

rués pour capter, transporter et concentrer les informations, puis les réexpédier par téléphonie mobile.

C'est donc dans **un véritable « bain » d'ondes électromagnétiques** de différentes fréquences et intensités que les habitants vont être plongés de façon permanente, avec probablement de très graves conséquences sanitaires dans quelques années... ou même quelques mois.

Il est évident que le « camp du Linky » (Enedis, EDF, le gouvernement, l'association des maires de France, les présidents de syndicats départementaux de l'énergie etc) va **instrumentaliser cette étude complaisante** pour décréter que le débat sur le compteur linky est « clos ».

Or, non seulement **la question des ondes électromagnétiques reste totalement posée** comme expliqué ci-dessus, mais il ne faut pas oublier qu'elle est **loin d'être la seule en jeu**. Il est ainsi **injustifiable écologiquement et irresponsable financièrement** (au dépend des usagers) de se débarrasser de 81 millions de compteurs actuels - 35 pour l'électricité, 35 pour l'eau, 11 pour le gaz - en parfait état de marche.

Mais il est tout aussi inacceptable de laisser les opérateurs capter, par le biais des compteurs communicants, **d'innombrables informations sur la vie privée des habitants**. A ce jour, ces informations ne peuvent être utilisées qu'avec l'accord de l'utilisateur mais, une fois les compteurs en place, rien ne sera plus facile que de décréter – sous prétexte de « relancer la croissance » ou de « rechercher les terroristes » - que ces informations seront **utilisables à des fins commerciales et policières**.

Les prétendues « garanties » apportées à ce sujet par la CNIL (*Commission nationale informatique et libertés*) sont donc tout aussi **inutiles et trompeuses que l'étude de l'Anses** concernant le risque sanitaire.

Les citoyens doivent donc continuer à **refuser de façon de plus en plus importante l'installation des compteurs communicants**, que ce soit à titre individuel ou par décisions municipales : plus de 300 communes se sont engagées à ce jour malgré les intimidations d'Enedis et des autorités. Et, contrairement à ce qui est prétendu ici où là, aucune délibération municipale « anti-Linky » n'a été annulée, les jugements sur le fond par la justice administrative n'étant pas attendus avant fin 2017 ou 2018.

(*) http://www.erdf.fr/sites/default/files/DP_Signature-Convention_ERDF-ADEME.pdf

(**) <http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/index1.html>

[source: <http://refus.linky.gazpar.free.fr/com-anses-tromperie.htm>]

[Stéphane Lhomme: <https://twitter.com/stephanelhomme?lang=fr>]

.../...

Vous avez maintenant accès à la "double information" ou tout au moins à l'information réelle, sérieuse et surtout raisonnable dont vous avez besoin pour vous forger votre propre opinion en toute connaissance de cause.

Vous êtes maintenant **l'acteur responsable** pour rediffuser ce message à vos amis et correspondants, *même si vous n'avez que faire du problème*, ce n'est peut-être pas le cas des personnes de votre carnet d'adresses qui vous sont chères.

et n'oubliez pas de vous tenir "au courant": <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>
et: <http://www.santepublique-editions.fr/index.html>

À bientôt les amis.



J E A N

RANDO 54

important

Si vous transférez ce message
protégez-vous, ainsi que vos amis.
S'il vous plait,

**FAITES CE TRANSFERT
EN COPIE CACHÉE**
(Cci ou Bcc)
et pensez à supprimer mon nom
et mon adresse e-mail

Je Fais suivre !!!!!

*Si chacun de mes correspondants rediffuse ce mail sous 48 heures
à cinq de leurs contacts, et ainsi de suite,... 10 millions de personnes
seront destinataires de ce message au bout seulement de 15 jours !...*

*Si chacun de mes correspondants rediffuse ce mail sous 48 heures
à cinq de leurs contacts, et ainsi de suite,... 10 millions de personnes
seront destinataires de ce message au bout seulement de 15 jours !...*
